

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 585

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 4**

À l'alinéa 59, substituer au mot :

« conduire »

le mot :

« gérer ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'alinéa 59 laisse penser que les comités de chaque échelon peuvent piloter des orientations stratégiques. Or, une question se pose : comment un tel pilotage peut-il être concret dès lors qu'à tous les niveaux (régional, départemental et local) il existera des comités ? Ne serait-il pas davantage pertinent de simplifier l'organisation du réseau France Travail pour le bien des personnes en recherche d'emploi ?